

Sortie découvertes VTT

Au départ du complexe sportif Marcel BEC

RÈGLEMENT DE L'ACTIVITE

Participation : Les sorties sont ouvertes gratuitement :

- Aux adultes
- Aux enfants âgés de plus de 8 ans et de moins de 18 ans, accompagnés.

Engagement : Chaque participant doit remplir une inscription avant le départ de la sortie.

Assurances : Il incombe aux participants de s'assurer personnellement (responsabilité civile). Aucune responsabilité ne pourra être retenue contre GPSO ou le club partenaire.

Participation : chaque participant s'engage à se présenter en début de séance à l'accompagnateur et à participer à l'intégralité de la sortie.

L'entraîneur peut être amené à refuser des personnes en retard pour des raisons d'organisation.

Chaque participant s'engage à venir avec un vélo en parfait état de fonctionnement.

Chaque participant devra impérativement être équipé d'un casque.

Droit à l'image : Tout participant autorise expressément les organisateurs, ainsi que les ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de ces sorties et ce, pour une durée illimitée (à des fins non commerciales).

Informatique et Liberté : Conformément à la loi « informatique et liberté » du 06/01/78 modifié par RPGD (mettre la mention de vos juristes), les participants disposent d'un droit d'accès et de modification et de suppression de données personnelles les concernant, d'opposition, en faisant une demande par écrit au service des sports de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.

Sauf opposition écrite de la part des participants, ces informations pourront être communiquées aux sociétés partenaires.